



RAPPORT D'ACTIVITE 2019/2020 ET PREVISIONNEL 2021
- Site de la presqu'île de Giens et de la pinède des Pesquiers -



SOMMAIRE

1 – LA PRESQU’ILE DE GIENS – BILAN 2019/2020.....	1
1 - 1. PRESENTATION DU SITE	1
1 - 2. ELEMENTS MARQUANTS 2019/2020	5
1 - 3. VOCATIONS, ORIENTATIONS DE GESTION ET CONVENTIONS	6
1 - 4. LE PERSONNEL.....	9
1 - 4 - 1. Effectifs de gestion	9
1 - 4 - 2. Partenaires/prestataires	10
1 - 5. BILAN CLIMATIQUE ET CONSEQUENCES	10
1 - 6. ACTIONS DE GESTION COURANTES.....	12
1 - 6 - 1 . Entretien, DFCI et travaux forestiers	12
1 - 6 - 2 . Surveillance et prévention incendie	15
1 - 6 - 3 . Actions pédagogiques et communication	16
1 - 7. DEGRADATIONS ET INFRACTIONS	20
1 - 7 - 1 . Dépôts de déchets	20
1 - 7 - 2 . Bilan des tournées de police de l'environnement	20
1 - 8. VEILLE NATURALISTE.....	21
1 - 8 - 1 . Inventaire herpétologique 2019	21
1 - 8 - 2 . Suivi des aires de reproduction du faucon pèlerin	22
1 - 8 - 3 . Découverte et suivi 2019 d'une colonie de chauve-souris.....	22
1 - 8 - 4 . Suivi de la flore patrimoniale	24
1 - 8 - 5 . Gestion des plantes exotiques envahissantes.....	25
1 - 8 - 5 - 1. Expérimentation de gestion d'une plante exotique envahissante	25
1 - 8 - 6 . Suivi et contrôle raisonné des populations de chenilles processionnaires	26
1 - 9A. ACTIVITE CYNEGETIQUE	27
1 - 9B. NOUVELLES ACQUISITIONS FONCIERES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL.....	28
1 - 9C. ETUDE DE REQUALIFICATION DE SITES (Pointe d’Escampobariou et entrées de site).....	29

2 – LA PINEDE DES PESQUIERS – BILAN 2019/2020	30
2 - 1. PRESENTATION DU SITE	30
2 - 2. GESTION ET ENTRETIEN DU SITE	31
2 - 2 - 1. Entretien, travaux forestiers et débroussaillage.....	31
2 - 2 - 2. Gestion des plantes exotiques envahissantes.....	31
2 - 3 . VEILLE NATURALISTE	32
2 - 3 - 1. Habitats et flore	32
2 - 3 - 2. La faune	34
3 - Bilan FINANCIER 2019/2020.....	36
4 - PREVISIONS DE TRAVAUX ET OPERATIONS 2021.....	37
4 - 1. LA PRESQU'ILE DE GIENS	37
4 - 2. LA PINEDE DES PESQUIERS	38

1. LA PRESQU'ILE DE GIENS – BILAN 2019/2020

1- 1. PRESENTATION DES SITES

Propriétaire : Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres

Acquisitions/affectations :

Presqu'île de Giens		126 hectares
Escampobariou/la Darboussière	(1978, 2011, 2014)	45 hectares
Les Chevaliers et ses îlots satellites	(1994, 2006, 2017)	45 hectares
Les Chevaliers (<i>lieu-dit de l'Olivastre</i> - 2018)		23 hectares
Parc des Chevaliers	(2001)	6 hectares
Le Pic du Niel	(1994)	5 hectares
Pointe de l'Estérel	(<i>en cours d'affectation</i>)	2 hectares

Pinède des Pesquiers (2005) 18 hectares

Convention « cadre de gestion » du 1^{er} juin 2012 (Métropole Toulon Provence Méditerranée/Conservatoire du littoral)

Fort de l'Estanci (gestion ASDFV) 3 hectares

Gestionnaire : Métropole Toulon Provence Méditerranée avec l'assistance technique et scientifique du Parc national de Port-Cros

Convention d'assistance technique et scientifique du 19 juillet 2016

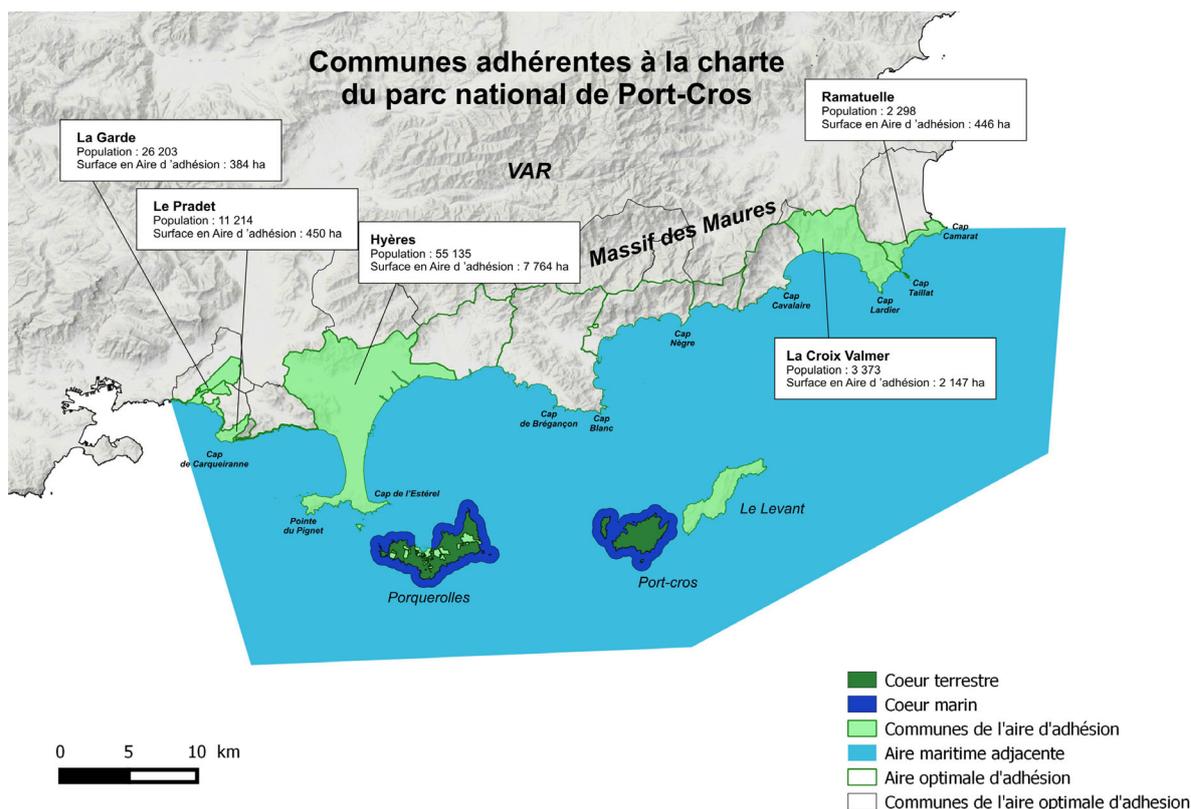
Partenaires financiers :

Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur

Département du Var

En décembre 2015, la charte du Parc national de Port-Cros, élaborée conjointement avec les communes de l'aire potentielle d'adhésion, a été approuvée par un décret en Conseil d'Etat. Durant le premier semestre 2016, les communes ont été consultées et se sont prononcées sur leur adhésion ou non à la charte.

Le 1^{er} juillet 2016, un arrêté préfectoral faisait le constat du nouveau périmètre du Parc national de Port-Cros, y intégrant les communes signataires de la charte du Parc : La Garde, Le Pradet, Hyères-les-Palmiers, La Croix-Valmer et Ramatuelle. 270 mesures sont inscrites dans la charte du Parc national de Port-Cros et 47 mesures « prioritaires » ont été mises en œuvre dans le premier programme triennal d'actions qui couvre la période 2017-2019.



La presqu'île de Giens fait aussi partie du réseau des Grands Sites de France, résultat de la mise en œuvre du projet d'Opération Grand Site piloté par la Métropole Toulon Provence Méditerranée avec les différents partenaires et acteurs du territoire dont le Parc national de Port-Cros et la ville d'Hyères. Cette démarche est rentrée dans sa partie opérationnelle en 2018.



Les sites forestiers de la presqu'île de Giens qui figurent en EBC (Espace Boisé Classé) au Plan Local d'Urbanisme (PLU) ont fait l'objet d'un classement en 2005. Le périmètre du site classé (cf carte suivante) comprend également les îlots et les anciens salins d'Hyères ainsi qu'une bande maritime périphérique de 500 mètres. Les îlots satellites de la presqu'île de Giens font aussi partie des sites Natura2000, FR 9301613 « Rade d'Hyères » (Directive Habitats) et FR 9310020 « Iles d'Hyères » (Directives Oiseaux).



La presqu'île de Giens est également incluse dans le Sanctuaire Pelagos, espace maritime de 87 500 km² faisant l'objet d'un accord entre l'Italie, Monaco et la France pour la protection des mammifères marins. Le Parc national de Port-Cros est animateur de la partie française de Pelagos.



La presqu'île de Giens supporte un massif forestier dense constitué pour la majeure partie de pins d'Alep (*Pinus halepensis*) et de chênes verts (*Quercus ilex*). Les sites de la pointe Ouest de la presqu'île de Giens sont recouverts d'une forêt littorale méditerranéenne mûre qui surplombe de hautes falaises maritimes au Sud.

Ce massif est vieillissant et son évolution naturelle tend vers une diminution du peuplement de pins d'Alep au profit du chêne vert. Certains vallons et versants sont d'ailleurs devenus de véritables boisements à chênes verts (yeuseraies). Cette évolution naturelle a pour conséquence non seulement une modification notable du paysage et de la diversité biologique mais aussi la diminution des risques d'inflammabilité de la forêt.

Sous cette strate arborée et en bordure de mer, prospère un maquis littoral halo-résistant presque impénétrable constitué essentiellement de pistachiers lentisques, filaires, oléastres, salsepareilles, nerpruns alaterne...jusqu'aux zones rocheuses côtières où évolue la végétation halophile composée de barbe de Jupiter, genêt à feuilles de lin, passerine hérissée, statice nain... Toutefois, quelques anciennes plaines et terrasses agricoles subsistent mais sont peu à peu colonisées par le maquis puis la forêt.

1 - 2. ELEMENTS MARQUANTS 2019 et 2020

Plusieurs éléments ont marqué les années 2019 et 2020 :

➤ Contexte de gestion

La gestion des sites du Conservatoire du littoral de la presqu'île de Giens a été transférée à la Métropole Toulon Provence Méditerranée au 1^{er} janvier 2018. Durant cette année la ville d'Hyères et le Parc national de Port-Cros, partenaire de gestion depuis 1997, ont assuré une gestion transitoire des sites en étroite collaboration avec la Métropole Toulon Provence Méditerranée dans le cadre de la convention d'assistance technique et scientifique de 2016.

➤ Elaboration d'un plan de gestion multi-sites

En 2019, un plan de gestion multi-sites regroupant les sites du Conservatoire du littoral de la commune d'Hyères (presqu'île de Giens, anciens salins d'Hyères et petits sites satellites) voit le jour. La rédaction de ce dernier financé par le Conservatoire du littoral a été confiée au bureau d'étude BRLingénierie. Le Parc national de Port-Cros a participé activement aux différents ateliers techniques aux côtés de la Métropole Toulon Provence Méditerranée et en lien avec les différents acteurs du territoire ainsi que durant les phases de relecture de ce document en 2017 et 2018. Ce plan de gestion définit pour les 5 ans à venir les objectifs et actions de gestion à mettre en œuvre sur ces espaces.

➤ Acquisitions

En 2019, deux nouvelles parcelles ont été acquises dans le secteur de « l'Olivastre » pour une superficie totale d'environ 5000 m². Plusieurs installations vieillissantes étaient présentes sur ces parcelles (cabanons, caravanes...). Des travaux de démolition avec évacuation ont été réalisés en fin d'année ce qui a permis de réhabiliter ces deux entités.

➤ Dispositif de la Garde Régionale Forestière (GRF)

En 2018, dans le cadre de son « Plan climat », la Région s'est engagée à préserver les milieux naturels remarquables de son territoire et à prévenir les risques notamment dans le cadre de son dispositif « Guerre du feu ». A ce titre, une Garde Régionale Forestière (GRF) a été constituée à l'échelle du territoire régional au profit de la majorité des Parcs naturels régionaux et des Parcs nationaux de Port-Cros et des Calanques. En cœur et en aire d'adhésion du Parc national de Port-Cros, 5 agents sont venus renforcer, à poste fixe et en tournée durant 2 mois, le dispositif existant de sensibilisation, de prévention incendie et de surveillance aux embarcadères de la Tour Fondue, du Port Saint-Pierre d'Hyères, du secteur de Porquerolles, du Cap Lardier et de la presqu'île de Giens.

En 2019 et 2020, ce dispositif, financé par la Région, a été renouvelé et plusieurs agents ont été recrutés par l'établissement et déployés à l'embarcadère de la Tour Fondue puis sur Porquerolles, à Port-Cros, à Giens ainsi qu'au Cap Lardier. Leur principale mission était de délivrer au public les messages de prévention du risque d'incendie rappelant notamment la réglementation et l'extrême sensibilité du milieu forestier à ce danger. Cette année, le Parc national de Port-Cros a expérimenté une nouvelle stratégie de communication à l'aide de deux comédiens issus d'une école de théâtre. Ces agents ont été positionnés en matinée à l'embarcadère de la Tour Fondue pour Porquerolles, période d'affluence pour les traversées. L'intérêt de ce dispositif comparable aux « crieurs de rue » baptisé « crieur de quai » a été de pouvoir délivrer de manière vigoureuse et théâtrale ce message de sensibilisation au risque d'incendie à l'attention de groupes de plusieurs dizaines de visiteurs en même temps. Ce nouveau mode de communication novateur a été bien perçu par la population estivante questionnée ensuite sur l'île ainsi que par les acteurs portuaires (TLV et MTPM). Au vu de sa réussite, il sera reconduit en 2021.



Le Collectif d'Initiatives pour l'Environnement du Territoire des Maures (CIETM) a aussi été mobilisé à l'embarcadère de la Tour Fondue les jours de fermeture de massif en période rouge et rouge extrême en se substituant aux agents de la GRF qui, en parallèle, étaient mobilisés en tournée de surveillance sur le terrain.

1 - 3. VOCATIONS, ORIENTATIONS DE GESTION ET CONVENTIONS

- Conservation des écosystèmes et équilibres biologiques, protection et valorisation des habitats d'intérêt patrimonial et communautaire.
- Gestion forestière orientée vers la diversité biologique et la prévention contre les incendies.
- Maintien des ambiances paysagères particulières et remarquables.
- Utilisation comme support pédagogique pour une sensibilisation à l'environnement tournée vers les établissements scolaires et autres institutions.
- Sites largement ouverts au public dans les limites compatibles avec le maintien des équilibres naturels (sauf cas particulier de la pinède des Pesquiers).

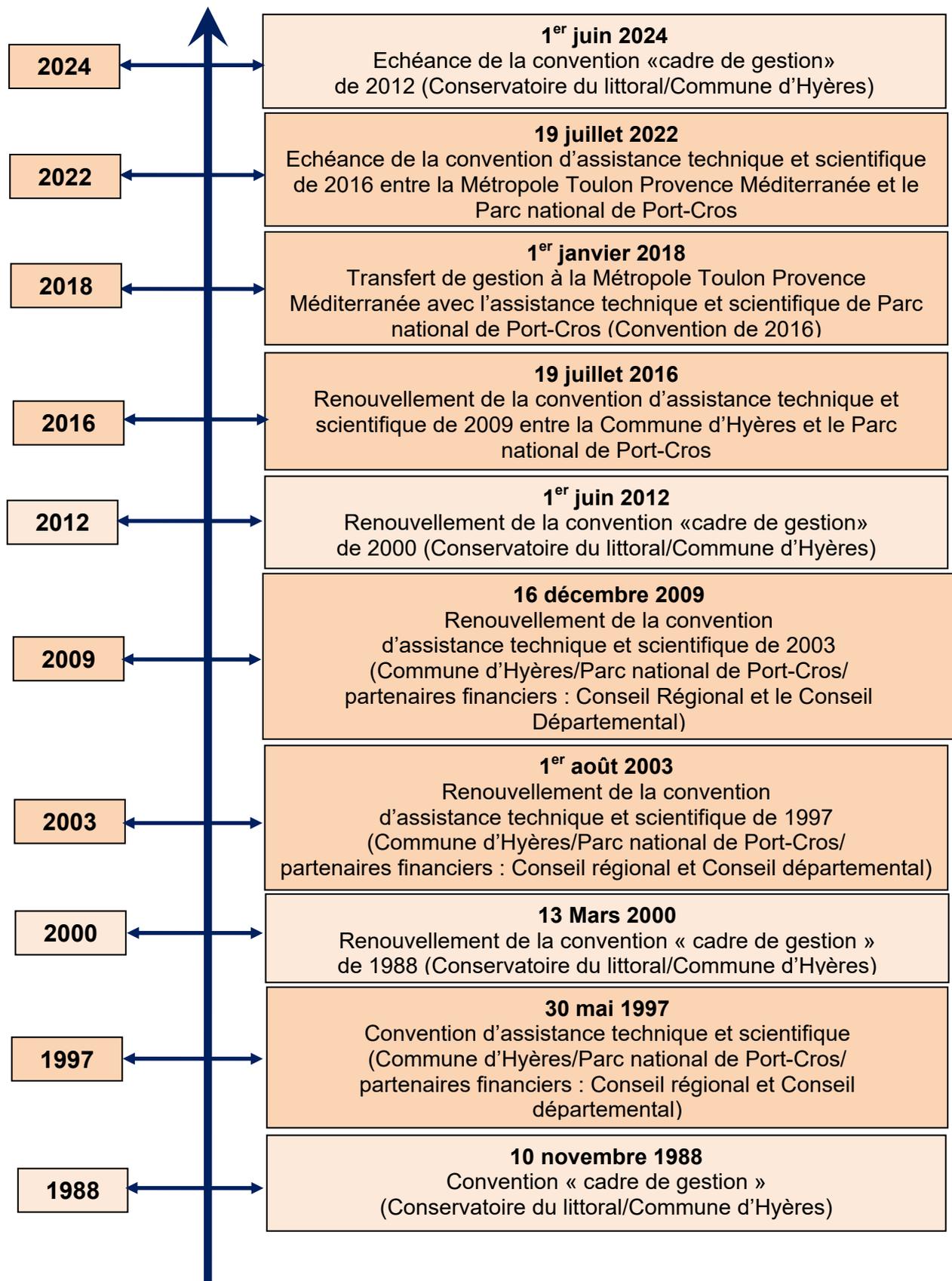
Les sites forestiers de la presqu'île de Giens et de la pinède des Pesquiers ont fait l'objet d'un schéma de gestion effectif en septembre 1995 et complété successivement en 1998, 2000, 2004 et 2006. L'ensemble de ces documents « cadre de gestion » ont en partie permis l'élaboration du plan de gestion multi-sites hyérois de 2017 à 2019.

Les principales orientations de gestion visent à conserver l'ensemble des groupements et associations végétales (forêt de chênes verts, pinède à pins d'Alep, brousse littorale, groupement végétal halophile et halo-résistant, orchidées...), à maintenir les plaines agricoles et à favoriser la diversité faunistique et floristique de ces habitats.

La protection de la forêt contre les risques d'incendie, concrétisée par des actions préventives, fait partie des grands axes de gestion. La sécurité, en matière d'accueil et d'accessibilité du public, figure aussi parmi les actions prioritaires.

De plus, la gestion des cheminements piétonniers, la cicatrisation des sentiers sauvages et la lutte contre l'érosion des sols et du littoral, s'incrivent dans le programme annuel de gestion des sites.

Les conventions



Autres conventions :

- Convention de chantiers d'insertion entre la Commune d'Hyères et l'association « Sauvegarde Des Forêts Varoises » (ASDFV) jusqu'en 2018.
En 2019, un marché d'insertion a été lancé par la Métropole Toulon Provence Méditerranée. L'Association Sauvegarde Des Forêts Varoises a été retenue pour réaliser divers travaux forestiers et de débroussailllements notamment orientés vers la prévention incendie ainsi que de petits aménagements dans le cadre de ce dispositif.
- Convention de gestion cynégétique entre la Commune d'Hyères (par transfert de compétence : MTPM), le Conservatoire du littoral et la société arbanaise de chasse « La Sarcelle » renouvelée en 2019.
- Convention entre MTPM et l'EPL Agricampus Hyères pour le compte de l'Unité de Formation par Apprentissage (UFA), du Centre de Formation par Apprentissage (CFA) et du Centre de Formation Professionnel et de Promotion Agricole (CFPPA) pour l'organisation de chantiers-école sur les sites. Cette dernière a été signée en 2018 et est arrivée à échéance en 2020.

1 - 4. LE PERSONNEL

1 - 4 - 1. Effectifs de gestion

Pour la Métropole Toulon Provence Méditerranée :

- M. Alain Aurez, directeur « Gestion des Espaces et des Milieux »
- Mme Patricia Martin, chargée de mission « Espaces Naturels » (0,1 ETPT en 2020)
- M. Allain Guérault, agent de maîtrise (0,7 ETPT)
- Appui des autres services
- Appui ponctuel de l'antenne Hyéroise de MTPM

Pour le Parc national de Port-Cros :

- M. Yann Corbobesse, chef du secteur de la presqu'île de Giens, Inspecteur de l'environnement.
- 2 saisonniers pour la période estivale
- Renfort d'agents de la Garde Régionale Forestière
- Renfort ponctuel d'agents commissionnés et assermentés
- Appui des autres services du PNPC

A partir de 2018, M. Allain Guérault, agent de maîtrise territorial, a été affecté sur la presqu'île de Giens pour renforcer l'équipe de gestion dans les missions d'entretien et de surveillance du site.

En 2019 et 2020, le Parc national de Port-Cros a recruté 2 saisonniers affectés au secteur de la presqu'île de Giens pour la saison estivale et a aussi déployé des agents de la Garde Régionale Forestière pour renforcer les moyens du site en terme de surveillance et d'information auprès du public durant la période de fort risque d'incendie.

1 - 4 - 2. Partenaires/prestataires

Pour l'association « Sauvegarde des Forêts Varoises » (ASDFV) :

- Mme Agnès Aujard : Directrice
- Un coordinateur de travaux et des encadrants techniques

Pour l'Agricampus d'Hyères (CFA/UFA et CFPPA) :

- M. Cyril Droudun, formateur technique

Pour l'association APG (les Amis de la Presqu'île de Giens) :

- Mme Emilie papaléo

Pour le CIETM (Collectifs d'Initiative pour l'Environnement du Territoire des Maures) :

- Guides naturalistes et associations membres

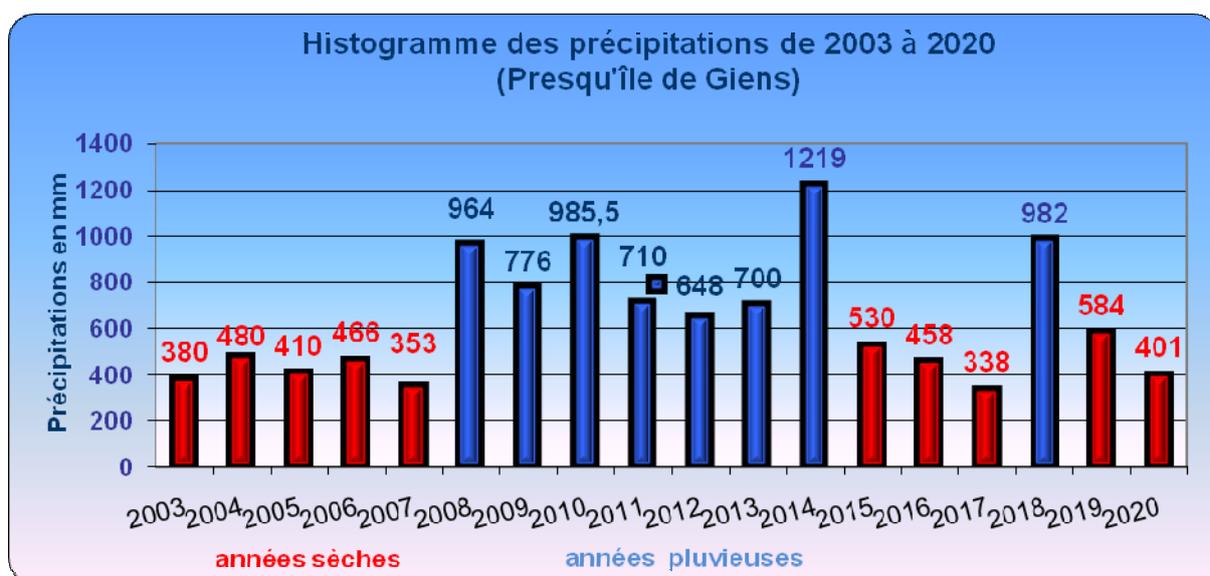
La Région Sud PACA

Le Département du Var

1 - 5. BILAN CLIMATIQUE ET CONSEQUENCES

➤ Les pluies

Les années 2019 et 2020 se sont inscrites dans la période de sécheresse de 2003 à 2007 et de 2015 à 2017 avec un faible cumul de précipitations totalisant respectivement 584 mm et 401 mm.



Source pluviométrie : salin des Pesquiers et station du Palyvestre, Hyères

➤ Le vent

L'arrêté préfectoral du 15 mai 2006 réglementant la pénétration, la circulation, le stationnement et l'usage de certains appareils et matériels dans les massifs forestiers a été modifié en juin 2016 puis le 19 juin 2018. Ce nouvel arrêté a intégré au bulletin de risque d'incendie un risque léger « vert » et un risque « rouge extrême » qui vient remplacer le risque « noire ». Les deux niveaux de risque (rouge et rouge extrême) prévoient l'interdiction d'accès au sein du massif forestier de la corniche des Maures dont la presqu'île de Giens fait partie.

Durant l'été 2019, **11 journées ont été classées en risque d'incendie très sévère** donnant lieu à une fermeture de massif.

Durant l'été 2020, **15 journées ont été classées en risque d'incendie très sévère et une journée en risque extrême** donnant lieu à une fermeture de massif. Cette directive préfectorale s'explique principalement par la conjugaison d'un très fort déficit hydrique avec la régularité des épisodes de mistral soutenus.

Pour mémoire en 2017, 33 journées ont été classées en risque d'incendie très sévère donnant lieu à une fermeture de massif dont 7 journées classées en risque exceptionnel d'incendie.

2017		Jaune	Orange	Rouge	Noir
	Juin	2	6	1	
Juillet		17	10	4	
Aout		19	10	2	
Septembre		23	5	1	
Totaux :	2	65	26	7	
2018		Jaune	Orange	Rouge	Rouge extrême
	Juin	3			
Juillet	30	1			
Aout	30	1			
Septembre	9				
Totaux :	72	2	1	0	
2019		Jaune	Orange	Rouge	Rouge extrême
	Juin	5	6		
Juillet	4	23	4		
Aout	8	21	2		
Septembre	22	3	5		
Totaux :	39	53	11	0	
2020		Jaune	Orange	Rouge	Rouge extrême
	Juin	8	2		
Juillet	20	7	4		
Aout	3	16	11	1	
Septembre	7	10	1		
Totaux :	38	35	16	1	

Bilan 2017/2020 du risque d'incendie sur les massifs de la corniche des Maures dont fait partie la presqu'île de Giens (Source DDTM 83 et PNPC)



Dispositif de fermeture de massif – la Darboussière – été 2019/2020

Durant les périodes automnales et hivernales 2019/2020, des épisodes de mistral et de vent d'est violents ont aussi été enregistrés sans occasionner d'impacts majeurs. Toutefois, certaines portions de rivage très exposées ont subi localement des phénomènes érosifs.

➤ Evolution du massif forestier

Concernant les populations de pins d'Alep (*Pinus halepensis*), les mêmes conclusions reviennent : la sénescence de ces boisements, la succession de 3 années de sécheresse prononcée (§ 1-5), l'impact des embruns, la récurrence et l'intensité des tempêtes hivernales sont autant de facteurs qui occasionnent des mortalités et des chutes d'arbres. Néanmoins, la régression de la pinède profite largement aux peuplements de chênes verts qui recolonisent certains secteurs. Cependant et depuis plusieurs années, ces yeuseraies ont montré des signes notables de dépérissement sur l'ensemble des sites et particulièrement sur le site du pic du Niel.

1 - 6. ACTIONS DE GESTION COURANTES

Au cours des années 2019 et 2020, les missions de surveillance et police de l'environnement, d'entretien du site, d'accueil du public, de suivi des milieux, de préparation, de suivi et contrôle des travaux ont été organisées par le Parc national de Port-Cros et la Métropole Toulon Provence Méditerranée en lien avec les différents acteurs du territoire.

1 - 6 - 1. Entretien, DFCI et travaux forestiers

Le site est entretenu régulièrement toute l'année. Cependant, en raison de l'afflux touristique, l'effort est accentué en période estivale et un entretien journalier est assuré par les agents saisonniers de la Métropole Toulon Provence Méditerranée et du Parc national de Port-Cros. Participent également à l'entretien du site, les services des plages de la commune d'Hyères (plages des Chevaliers et calanque du four à chaux) et l'association Sauvegarde des Forêts Varoises. Comme chaque année, les équipements sont remis en état ou remplacés selon leur vétusté ou à la suite de dégradations volontaires.

L'entretien DFCI (Défense des Forêts Contre les Incendies) a été exécuté par l'association Sauvegarde Des Forêts Varoises et complété par la société EVEA sur les secteurs suivants.

> Site des Chevaliers

- L'entrée, les abords des pistes et accès fréquentés du parc des Chevaliers ainsi que ses prairies à orchidées. Les abords de la piste (10 m de part et d'autre), l'aire de retournement et la prairie des « Blayon » du site des Chevaliers.



> Site de la Darboussière

- Les abords de la piste (10 m de part et d'autre), de la citerne DFCEI (25 m périphériques) et du parking ainsi qu'une repasse de la « coupure de combustible » de la Darboussière. Les abords des sentiers fréquentés et la prairie à orchidées du secteur de l'agrotier.



> Site d'Escampobariou

- Les abords de la citerne HBE, l'aire de posée et le « cône d'envol des hélicoptères bombardiers d'eau ont fait l'objet d'une réouverture et d'un débroussaillage réglementaires.



> **Site du pic du Niel**

- Les abords des pistes et chemins fréquentés du pic du Niel.



➤ **Tous sites**

- Travaux forestiers de mise en sécurité (chablis, arbres dangereux...)



Travaux forestiers – ASDFV 2019/2020

Le maintien des anciennes prairies agricoles s'est aussi déroulé par débroussaillage et a permis de compléter les opérations de prévention contre les incendies mais aussi de conserver ces habitats spécifiques et de favoriser leur diversité floristique et faunistique (orchidées, entomofaune, avifaune...).

Observations :

Concernant les zones situées à proximité des habitations, leur débroussaillage incombe aux propriétaires limitrophes en application de l'arrêté préfectoral du 30 mars 2015 portant règlement permanent du débroussaillage obligatoire et du maintien en état débroussaillé dans le département du Var.

1 - 6 - 2. Surveillance et prévention incendie

Selon les engagements conventionnels et par rapport à la sensibilité de ces espaces naturels, les tournées de surveillance ont été réalisées par le personnel commissionné, non commissionné et saisonnier de la Métropole Toulon Provence Méditerranée et du Parc national de Port-Cros sur le secteur.

Durant la période estivale 2019 et 2020, deux saisonniers ont été recrutés de juillet à août par le Parc ainsi que 4 agents de la Garde Régionale forestière dans le but de renforcer durant la saison le dispositif de sensibilisation, de prévention incendie et de surveillance de la presqu'île de Giens au même titre qu'à l'embarcadère de la Tour Fondue, à Porquerolles et au Cap Lardier.

En 2020, lors d'une réunion de concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, il a été décidé de renforcer la signalétique liée au risque d'incendie. A ce titre, 19 panneaux provisoires informant sur le risque d'incendie et sur la réglementation liée à la fermeture de massif ont été installés avant l'été 2020 en complément des chaînes "physiques".



En 2021, ces panneaux seront remplacés par une version définitive en remplacement des chaînes « physiques » et une nouvelle barrière pivotante sera posée sur le chemin de la table ronde (site de la Darboussière) ce qui permettra de fermer formellement l'accès au parking et au site lors des périodes de fermeture de massif.

Le Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF) a reconduit ces patrouilles en lien direct avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). La présence des CCFF a été soutenue sur les sites lors des périodes à fort risque d'incendie.

De plus et comme chaque année, les sapeurs-pompiers ont mené une surveillance à poste fixe dans le secteur de l'hôpital René Sabran.

Toutefois, le site est toujours victime de sa notoriété et génère encore à sa périphérie, une saturation du trafic et un stationnement souvent anarchique malgré les aménagements réalisés pour limiter ce phénomène et les patrouilles régulières de la Police municipale.

1 - 6 - 3. Actions pédagogiques et communication

L'année 2020 a été marquée par l'annulation de la plupart des sorties et animations organisées à cause de la pandémie de la Covid-19 (confinement).

Malgré tout en octobre durant la fête de la science, une excursion a pu être organisée sur la presqu'île de Giens avec un groupe d'une dizaine de personnes. Cette sortie s'est caractérisée par une présentation générale de l'historique et de la gestion du site ainsi que par une approche botanique et faunistique.



Sortie de découverte des sites – Fête de la science - Octobre 2020

- Plusieurs **actions de sensibilisation** à l'environnement ont été réalisées en classe et sur le terrain au profit de l'école primaire St John Perse de Giens en 2019.



Sensibilisation à l'environnement terrestre et marin sur le terrain et sous forme d'ateliers (coffre de la mer) – école St John Perse de Giens – janvier 2019

- Une sortie de découverte des milieux, de la faune et de la flore a été réalisée sur la presqu'île de Giens au profit de l'école maternelle Louis Palazy de la Moutonne et de l'école maternelle Guynemer de Hyères.



Sortie de découverte – écoles maternelles Palazy et Guynemer – Automne 2019

- Durant le **festival Galathea**, plusieurs classes ont été sensibilisées à la protection de l'environnement méditerranéen, sur les différentes espèces existantes et leur fragilité ainsi qu'aux missions du Parc national de Port-Cros sur son territoire d'intervention. Parmi les nombreuses écoles présentes à cet évènement, l'école St John Perse de Giens était présente.



Festival Galathea 2019, sensibilisation à l'environnement auprès des écoles

- Le **Service Jeunesse de la ville d'Hyères** a renouvelé ses actions de sensibilisation à l'environnement à la maison de la nature de l'Olivastre. Cette dernière bénéficie de la proximité des espaces naturels pour ses sorties qui sont principalement réalisées sur le site des Chevaliers.
- Dans le cadre de la **campagne « écogestes méditerranée 2019 »**, des animations sont réalisées en aire maritime adjacente du Parc national de Port-Cros entre le 14 juillet et le 15 août. Les ambassadeurs vont à la rencontre des plaisanciers à bord de kayak ou dans les ports avec la mise en place de points d'informations. Des opérations ont été réalisées sur la presqu'île de Giens.



- Plusieurs **chantiers-école** ont été organisés en 2019 dans le cadre de la convention liant la Métropole Toulon Provence Méditerranée et Agricampus Hyères (UFA/CFA et CFPPA) au profit d'apprentis en brevet professionnel « aménagements paysagers » ou bac professionnel et adultes. La mise en place et le suivi de ces chantiers ont été réalisés conjointement par MTPM et le PNPC.



Restauration d'un escalier et mise en défens UFA/CFA et CFPPA d'Agricampus Hyères, 2019

En 2020, les chantiers-école ont été annulés à cause du confinement.

- Dans le cadre de la fête de la nature, une sortie de découverte des sites de la Presqu'île de Giens a été réalisée en 2019 comme chaque année sauf en 2020 du fait du contexte de restriction sanitaire.
- **Conception et édition de la nouvelle plaquette du site de la presqu'île de Giens**
 - Maquette : Métropole Toulon Provence Méditerranée
 - Réactualisation carte : Parc national de Port-Cros
 - Financement transitoire : Commune d'Hyères

Bienvenue sur le site de la presqu'île de Giens !

Vous entrez dans une forêt méditerranéenne protégée au patrimoine exceptionnel, propriété du Conservatoire du littoral, gérée par la Métropole Toulon Provence Méditerranée, avec l'assistance technique et scientifique du Parc national de Port-Cros.

La presqu'île de Giens est un Grand Site de France en projet, engagé dans une démarche visant à améliorer l'accueil des visiteurs tout en préservant ces espaces naturels fragiles.

Un sentier du littoral relativement escarpé permet de parcourir un paysage remarquable et quasi-insulaire, à travers un maquis méditerranéen sculpté par le vent.



À découvrir :

- Ce site abrite de nombreuses plantes rares et protégées (orchidées, barbe de Jupiter, genêt à feuilles de lin, passerine hérissée, etc.), et une faune remarquable (l'emblématique faucon pèlerin, le monticole bleu, le martinet pâle, la huppe fasciée ou encore la fauvette pitchou).
- Sur le site du pic du Niel, un sentier botanique permet l'observation de la diversité des espèces végétales.
- Quelques vestiges militaires sont encore présents sur les avancées rocheuses stratégiques comme en témoignent les anciennes infrastructures d'un projecteur photo-électrique situées sur la pointe d'Escampobariou et les bunkers de la seconde guerre mondiale.

Conseils pratiques :

- Restez sur les pistes et sentiers afin de préserver la flore du piétinement ainsi que la tranquillité de la faune.
- Les chaussures de randonnée sont recommandées en promenade, ainsi qu'une casquette et une bouteille d'eau en période estivale.
- La presqu'île de Giens est un espace sauvage qui comporte des risques naturels imprévisibles : éboulements rocheux, chutes de pierres, falaises friables et abruptes. Soyez vigilants. Il est fortement recommandé de donner la main à vos enfants.

Concernant le risque incendie :

Pour votre sécurité, du 21 juin au 20 septembre, informez-vous des restrictions d'accès au massif forestier par arrêté préfectoral les jours à fort risque incendie. Consultez les conditions d'accès mises à jour quotidiennement : www.vargouv.fr (secteur Corniche des Maures).

En cas de départ de feu, appelez le 18 ou le 112. Feux et cigarettes interdits.

Venir en bus :

Prenez la ligne 47 (Hyères Centre - Tour Fondue, arrêt Giens), puis la ligne 68 (Giens - Parc des Chevaliers). www.reseaumistral.com

Pour en savoir plus :

- www.metropoleTPM.fr
- www.conservatoire-du-littoral.fr [onglet « Les sites du Conservatoire » / « Presqu'île de Giens »]
- www.portcros-parcnational.fr

Autres sites du Conservatoire du littoral à voir sur le territoire de la Métropole : les Salins d'Hyères, la Colle Noire, le domaine de Fabregas, la forêt de l'Ermitage.



Toulon Provence Méditerranée
Direction Environnement et Développement Durable
Hôtel de la Métropole
107, boulevard Henri Fabre - CS 30536 - 83041 Toulon Cedex 9
TEL. 04 94 93 83 00

CAINQUERRANNE - LA CRAU - LA GARDE - HYÈRES - OLLIULES - LE PRADET
LE REVEST-LES-BAUX - SAINT-MANDRIER-SUR-MER - LA SETNE-SUR-MER
SIS FOURS-LES-PLAGES - TOULON - LA VALLETTE-DU-VAR



Balades sur la presqu'île de Giens

Les Chevaliers - La Darboussière - Escampobariou - Le Pic du Niel
Site naturel protégé



1 - 7. DEGRADATIONS ET INFRACTIONS

1 - 7 - 1. Dépôt de déchets

A l'intérieur du site, les dépôts de déchets ont augmenté par rapport aux années antérieures malgré la régularité des actions de sensibilisation et de surveillance en période estivale. Durant les étés 2019 et 2020, un volume de déchets respectivement d'environ 3,5 m³ et 3 m³ (hors plage) a été retiré du site. En périphérie du site, des dépôts sauvages sont toujours observés mais de manière moins régulière qu'auparavant.



Dépôt sauvage sur l'aire de retournement des Chevaliers – 2019

1 - 7 - 2. Bilan des tournées de police de l'environnement

Les tournées de police de l'environnement au sens strict sont organisées par l'agent permanent du Parc national de Port-Cros, commissionné et assermenté, au titre de son statut d'Inspecteur de l'environnement dans le but de faire cesser ou constater les infractions portant atteintes aux terrains du Conservatoire du littoral et ses composantes matériels ou environnementales. Ces missions bénéficient ponctuellement du renfort d'autre agent commissionné du Parc notamment durant les périodes de fermeture de massif estivale. Toutefois, la sensibilisation et la pédagogie restent la priorité pour les infractions les moins graves.



Durant l'année 2019, 115 infractions ont été constatées avec rappel à la réglementation (avertissement oral) ou constatées sans flagrant délit. 94 tournées de surveillance ont été réalisées en binôme à Giens (GRF incluse)

- 25 infractions concernant le non-respect de l'interdiction de fumer en dehors des périodes de fermeture de massif.
- 2 infractions concernant le non-respect de l'interdiction de faire du feu.
- 79 personnes raccompagnées en période de fermeture de massif
- 7 infractions concernant l'interdiction de circulation et de stationnement de véhicules à moteur sur piste non ouverte au public
- 1 infraction concernant le camping sauvage sans feu.
- 1 dépôt de déchet léger sans flagrant délit

Au total, aucune d'amende forfaitaire ni de procès verbaux en 2019

Durant l'année 2020, 519 infractions ont été constatées avec rappel à la réglementation (avertissement oral) ou constatées sans flagrant délit. Les tournées de surveillance ont été réalisées en binôme à Giens (GRF incluse) et ont représenté 910 heures.

- 9 infractions concernant le non-respect de l'interdiction de fumer en dehors des périodes de fermeture de massif.
- 2 infractions concernant le non-respect de l'interdiction de faire du feu.
- 503 personnes raccompagnées en période de fermeture de massif **dont 5 amendes forfaitaires**. Cette infraction a augmenté de façon significative avec un pic de 184 personnes le 17 août et un pic de 83 personnes le 20 août.
- 5 infractions concernant l'interdiction de circulation et de stationnement de véhicules à moteur sur piste non ouverte au public.

Au total, 5 amendes forfaitaires ont été rédigées et aucun procès verbaux en 2020.

1- 8. VEILLE NATURALISTE

1 - 8 - 1. Inventaire herpétologique 2019

Pour compléter les données herpétologiques de la presqu'île de Giens, un partenariat scientifique a été mis en place entre le Parc national de Port-Cros et la SOPTOM (Station d'Observation et de Protection des Tortues et de leurs Milieux) pour la réalisation d'un inventaire. Dans le cadre du protocole national « POP REPTILE » de la Société Herpétologique de France, un réseau de plaques « refuges » facilitant l'observation et la capture des ophidiens et lézards a été positionné sur des zones potentiellement favorables (surface plane et protégée).

Les geckos (Phyllodactyle, Hémidactyle et Tarente) ont aussi fait l'objet de prospections nocturnes sur des sites typiquement propices (falaises avec failles, murets etc.), et préalablement sélectionnés. Le rapport est en cours de validation.

1 - 8 - 2. Suivi des aires de reproduction du faucon pèlerin

- Le faucon pèlerin, *Falco peregrinus*

Comme chaque année, un suivi de la reproduction du faucon pèlerin est réalisé avec le soutien du secteur de Porquerolles et du service « connaissance du patrimoine naturel ». Ce suivi est réalisé par voie terrestre et maritime sur l'ensemble du littoral des communes de l'aire d'adhésion du Parc national de Port-Cros.

En mars et mai 2019, une aire de reproduction a été identifiée avec la présence de 4 adultes et 3 jeunes volants.

En mars et mai 2020, une aire de reproduction a été identifiée avec la présence de 2 adultes et 3 poussins sur le secteur ouest de la presqu'île de Giens



Suivi maritime des aires de reproduction du faucon pèlerin, Giens 2020

1 - 8 - 3. Découverte et suivi 2019 d'une colonie de chauve-souris

En 2017, le Parc national a été informé par l'association SpéléoH2O et les spéléologues du Comité départemental de spéléologie du Var (CDS83) de la présence en période estivale et automnale de chauve-souris dans une grotte semi-immersée de la presqu'île de Giens.



Un partenariat a été mis en place pour l'année 2019 entre le PNPC, le CDS83 et un chiroptérologue pour travailler ensemble sur un suivi précis de cette colonie, déterminer les espèces présentes et la période d'occupation de la grotte.

4 soirées de comptage d'effectifs et d'enregistrement d'ultrasons (détermination des espèces) en sortie de gîte se sont déroulées entre les mois de juillet et d'octobre.

Effectifs relevés lors des comptages de 2019

Espèce \ Date du suivi	22/07	08/08	13/09	11/10	10/01 (Hiver)
Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>	12	72	735	367	0
Murin de Capaccini <i>Myotis capaccinii</i>	0	0	2	5	0

Une dernière prospection en hiver a permis de constater l'absence de chauve-souris durant cette période. Cette grotte constitue donc un gîte de transit pour ces deux espèces identifiées.

Statuts des espèces de chiroptères observées en sortie de gîte

Nom de l'espèce	Statuts réglementaires	Listes rouges : Monde/ Europe / France	Enjeu régional (GCP 2016)	Enjeu local de la grotte
Minioptère de Schreibers <i>(Miniopterus schreibersii)</i>	PN2, DH2-4	NT/-VU	Très Fort	Fort
Murin de Capaccini <i>(Hypsugo savii)</i>	PN2, DH2-4	VU/ NT	Très Fort	Fort

Observations complémentaires :

Les écoutes ultrasonores ont également permis de contacter 9 autres espèces de chiroptères en vol. Leur présence n'est cependant pas liée à la cavité : Molosse de Cestoni (*Tadarida teniotis*), Murin à Oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*), Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*), Oreillard gris (*Plecotus austriacus*), Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*), Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*), Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusii*), Pipistrelle pygmée (*Pipistrellus pygmaeus*), Vespère de Savi (*Hypsugo savii*).

En période touristique, cette grotte attire un grand nombre de visiteurs qui peuvent y pénétrer à la nage, en Kayak ou encore en plongée occasionnant du bruit et éventuellement de l'éclairage intempestif. Ce dérangement récurrent pourrait générer un stress sur cette population remarquable.

Une réflexion sera menée dans le but de poursuivre le suivi de cette colonie et d'assurer sa préservation.



Entrée de la cavité vue de l'intérieur
(Thierry Lamarque)



Kayakistes au niveau de l'aire d'étude
(Thierry Lamarque)

1 - 8 - 4. Suivi de la flore patrimoniale

Parmi la diversité d'espèces présentes, les stations d'espèces protégées et à fort intérêt patrimonial sont inventoriées et suivies chaque année :

- . Station à *Serapia olbia* (Serapia d'Hyères)
- . Station à *Serapia vomeraceae*
- . Station à *Serapia parviflora* (Serapia à petite fleur)
- . Groupement végétal à *Thymelaea hirsuta*, (passerine hérissée)
- . Groupement à *Anthyllis barba-jovis* (barbe de Jupiter)
- . Groupement à *Euphorbia dendroïdes* (euphorbe arborescente)
- . Groupement à *Genista linifolia* (genêt à feuille de lin)
- . Station à *Orobanche sanguinea* (orobanche sanguine)
- . Station à *Brassica montana* (chou des montagnes)



Le suivi de ces plantes remarquables fait l'objet de saisies dans la base de données nationale « Silene Flore ».

1 - 8 - 5. Gestion des plantes exotiques envahissantes

1 - 8 - 5 - 1. Expérimentation de gestion d'une espèce exotique envahissante

Le Parc national de Port-Cros et le Conservatoire Botanique National Méditerranéen travaillent depuis de nombreuses années en collaboration sur des expérimentations de gestion des plantes exotiques envahissantes.

Dans le cadre du programme européen Interreg Marittimo – ALIEM transfrontalier avec l'Italie, des financements ont pu être mobilisés pour la gestion du séneçon anguleux, ***Senecio angulatus*** présent sur le site de la Darboussière de la presqu'île de Giens. Cette plante est prioritaire selon la stratégie régionale relative aux plantes exotiques envahissantes en région Sud PACA. Le choix de cette espèce a aussi été motivé par le fait qu'il n'existe que peu de connaissance la concernant et que sa propagation dans le milieu est très rapide.

Un protocole expérimental sur trois années (2017-2019) visant à l'éradication de la station a été mis en place selon plusieurs modalités d'actions. Il a aussi permis d'évaluer l'efficacité de l'opération.

Pour commencer, des opérations d'arrachage manuel ont été menées par l'association Casques Verts retenue pour réaliser ces opérations selon deux modalités (cf carte et photo suivante).



Chantier d'arrachage de *Senecio angulatus* (Association Casques Verts)

En parallèle, des placettes de suivi et transects ont été mis en place dans le but de connaître et affiner les méthodes de lutte pour les transposer à d'autres sites colonisés par l'espèce. Trois suivis concernant le séneçon anguleux ont été opérés : le suivi de la banque de graines, l'étude de sa germination avec tests et de leur viabilité ex-situ et pour finir le suivi de la repousse de l'espèce in-situ.

De plus, un autre suivi de la reprise de la végétation indigène a aussi été mis en place pour évaluer son niveau de recolonisation post-arrachage.



Relevé de végétation indigène post-arrachage de *Senecio angulatus* (PNPC et CBNMed)

Ensuite des plantes indigènes ont été replantées dans les secteurs les plus dégradés pour permettre au milieu de se refermer rapidement et éviter une éventuelle reprise du séneçon anguleux

En résumé, les résultats de cette étude démontrent que l'espèce produit peu de graines viables, que les modalités d'arrachage sont efficaces pour arriver à son éradication totale sur la zone et que les différents suivis réalisés confirment la reprise de la végétation autochtone.

Ce chantier « pilote » d'éradication a été présenté aux partenaires franco-italiens en 2019. Toutefois, une veille dans le temps sera maintenue pour éviter toute reprise de cette plante exotique envahissante.

1 - 8 - 6. Suivi et contrôle raisonné des populations de chenilles processionnaires

Durant la saison hivernale, un suivi visuel de l'évolution des populations de chenilles processionnaires, *Thaumetopoea pityocampa* est mis en œuvre depuis l'hiver 2007/2008 (dernier pic d'infestation) et renouvelé chaque année sur le site de la Darboussière.

Ce dernier concentre de moins en moins de chenilles processionnaires au vu du nombre de papillons piégés (*cf courbe suivante*).

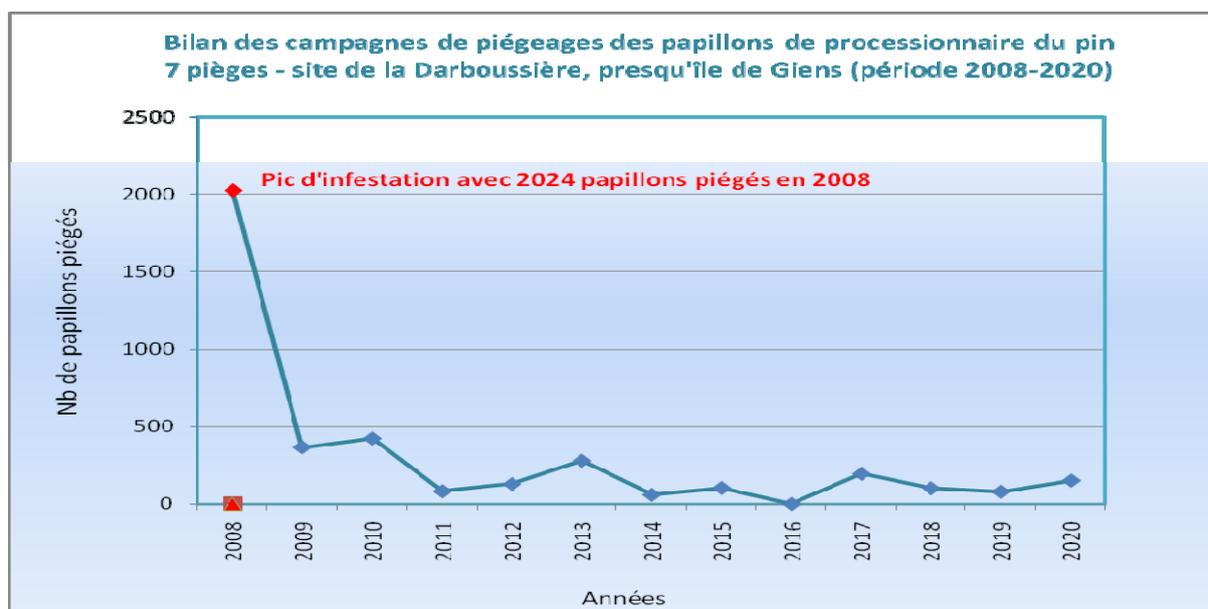
Depuis 2008, 7 pièges à phéromones de processionnaire du pin sont positionnés dans la zone périrubaine citée précédemment.

Ils ont été réinstallés en juillet 2019 et 2020 dans le but de réguler de façon raisonnée les populations et ainsi répondre aux objectifs de santé publique.

➤ Bilan du piégeage et interprétation des résultats 2019/2020

Durant la période estivale, les agents saisonniers se sont chargés du relevé hebdomadaire des pièges et du comptage des papillons mâles.

L'intérêt de cette action est de poursuivre l'approfondissement des connaissances concernant la biologie de ce lépidoptère pour mieux contrôler ses pics d'infestations. La courbe suivante montre le nombre total de papillons piégés chaque année depuis 2008.



Depuis la première campagne de piégeage, le nombre de papillons piégés a considérablement baissé de 2024 individus en 2008 à une moyenne de 164 individus pour la période de 2009 à 2020. Les pics d'infestation de la processionnaire du pin se produisent généralement tous les 5 à 7 ans. Ce contrôle préventif sera renouvelé en 2021 pour permettre sur du long terme de tirer des conclusions sur l'état et le cycle de la population.

1 – 9A. ACTIVITE CYNEGETIQUE

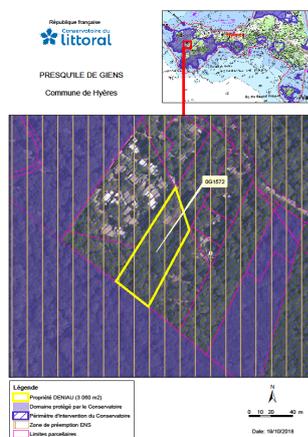
Le Conservatoire du littoral a renouvelé pour la saison 2019/2020 et 2020/2021, le droit de chasser consenti à la société de chasse locale de Giens dénommée « La Sarcelle ». Durant la saison 2019/2020 et 2020/2021, la société de chasse comptait 17 membres. La limite a été fixée à 25 sociétaires pour contenir l'activité par rapport à la faible superficie de la presqu'île de Giens et sa forte fréquentation. L'activité de chasse s'étale du 1^{er} octobre au 20 février.

La quasi-totalité des prélèvements s'effectue sur le gibier migrateur. Durant la saison 2019/2020, les prélèvements ont représenté : 8 grives et 6 merles vivants (appelants), 129 grives et 74 merles, 6 pigeons et 2 bécasses. La chasse au chien d'arrêt et à la volée représente l'essentiel des pratiques ; le reste de l'activité se pratique à poste fixe et tir posé avec un respect strict de la réglementation de la chasse aussi bien nationale que locale.

La convention cynégétique qui définit le cadre administrative de cette activité a été renouvelée en 2019 et arrivera à échéance en 2021. Depuis cette année et pour des raisons de sécurité vis-à-vis des usagers du site, elle prévoit notamment l'arrêt de la chasse tous les après-midis. L'interdiction de chasse, les mercredis, dimanches et jours fériés demeure toujours pour des raisons de sécurité car le massif forestier est de plus en plus fréquenté en arrière saison.

1 - 9B. NOUVELLES ACQUISITIONS FONCIERES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

En 2019, deux nouvelles parcelles ont été acquises dans le secteur de l'Olivastre pour une superficie totale d'environ 5000 m² (cf. cartes suivantes). Plusieurs installations vieillissantes étaient présentes sur ces parcelles (cabanons, caravanes...). Des travaux de démolition avec évacuation ont été réalisés en fin d'année ce qui a permis de restaurer ces deux entités naturels.



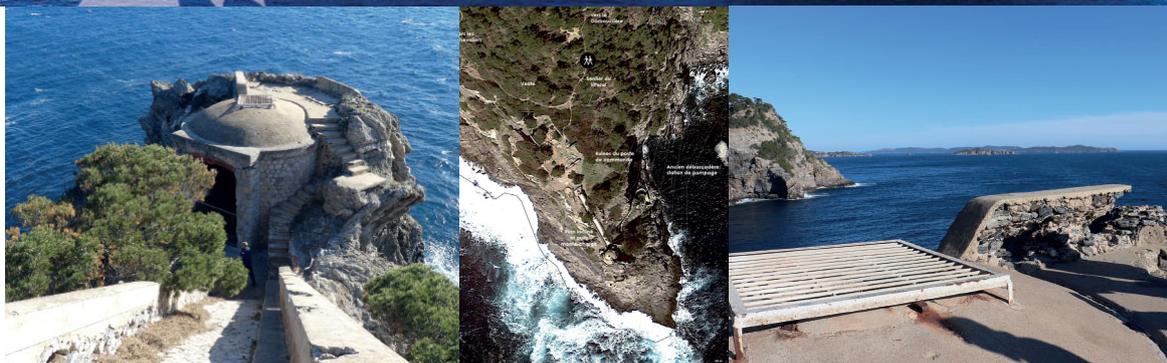
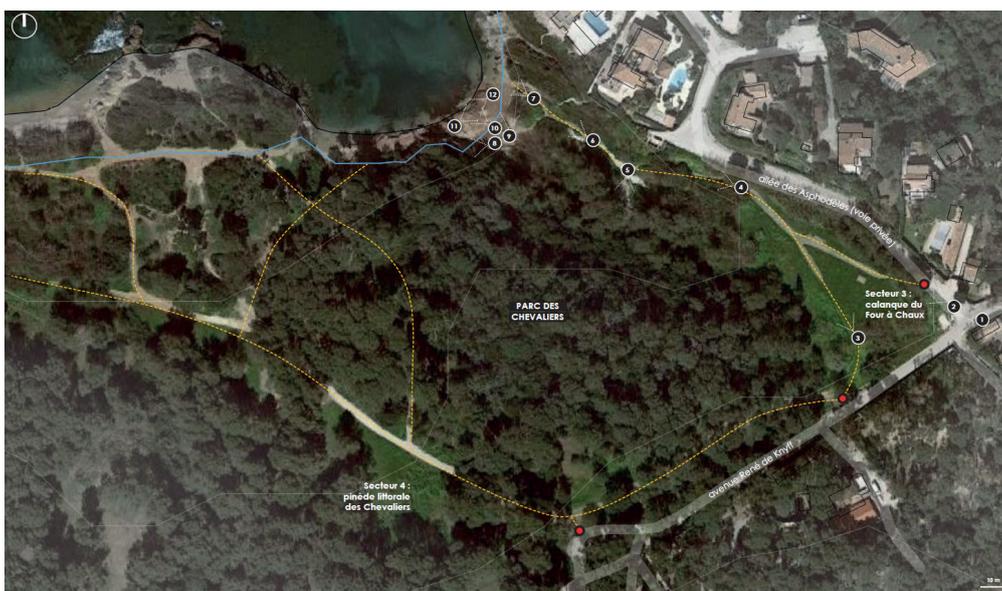
Installations avant travaux



Pendant travaux

1 – 9C. ETUDES DE REQUALIFICATION DE SITES (ESCAMPOBARIOU ET ENTREES DE SITE)

En 2020, deux études ont été lancées par le Conservatoire du littoral et elles concernent la pointe d'Escampobariou, ancienne pointe militaire affectée en 2014, ainsi que les entrées de site de la presqu'île de Giens. La finalité de ces études est d'aménager et mettre en valeur la pointe d'Escampobariou ainsi que les entrées du site des Chevaliers et de la Darboussière. Ces études sont en cours de finalisation et seront rendues courant 2021.



Bilan des principaux travaux et actions 2019/2020

Etude sur un schéma de requalification de la pointe d'Escampobariou

Etude sur un schéma de requalification des entrées de site

Travaux de démolition d'installations (Cabanon, caravane...)

Nouvelles acquisitions 5000 m²

Débroussailllements sécuritaires, traitements des chablis et arbres dangereux

Débroussaillage sécuritaire d'urgence, dépressage DZ HBE et OLD

Entretien courant des sites et des équipements

Conception et édition de la nouvelle plaquette du site

Contrôle raisonné des populations de chenilles processionnaires

Suivi de la faune et de la flore

Chantiers école UFA, CFPPA Agricampus (ganivelles, travaux forestiers, arrachage invasives...) et chantiers d'insertions

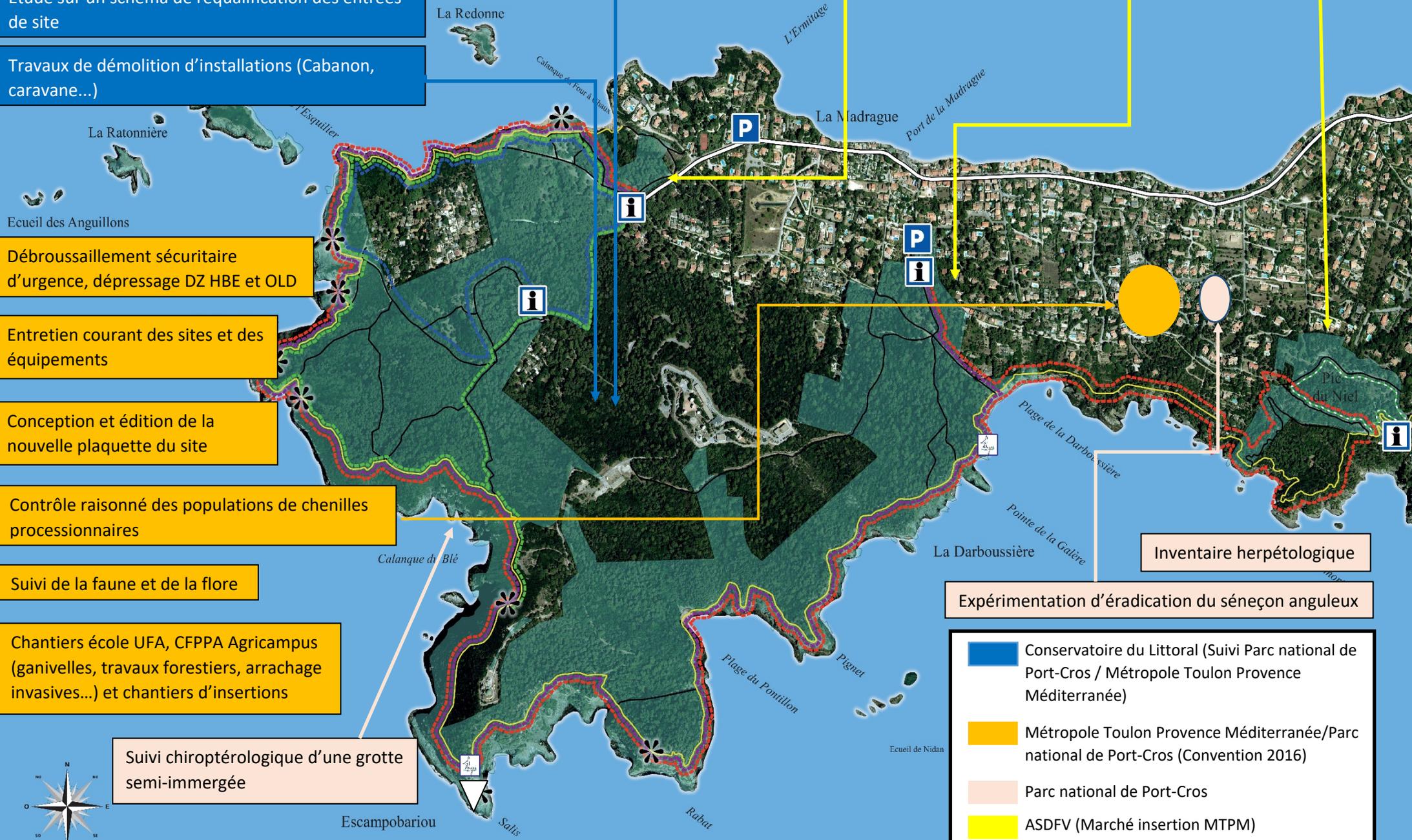
Suivi chiroptérologique d'une grotte semi-immergée

Installation de panneaux d'informations provisoires (fermeture de massif)

Inventaire herpétologique

Expérimentation d'éradication du séneçon anguleux

- Conservatoire du Littoral (Suivi Parc national de Port-Cros / Métropole Toulon Provence Méditerranée)
- Métropole Toulon Provence Méditerranée/Parc national de Port-Cros (Convention 2016)
- Parc national de Port-Cros
- ASDFV (Marché insertion MTPM)



2- LA PINEDE DES PESQUIERS – BILAN 2019/2020

2 - 1. PRESENTATION DU SITE

Propriétaire : Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres

Acquisitions/affectations :

Pinède des Pesquiers (2005)

18 hectares

Convention « cadre de gestion », 1^{er} juin 2012 (Commune d'Hyères/Conservatoire du littoral)

Gestionnaire : Métropole Toulon Provence Méditerranée avec l'assistance technique et scientifique du Parc national de Port-Cros

Convention d'assistance technique et scientifique du 19 juillet 2016

Partenaires financiers :

Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur

Département du Var



D'une superficie de 20 hectares, le hameau et la pinède des Pesquiers se situent sur le tombolo oriental de la presqu'île de Giens. La partie bâtie représente un patrimoine architectural hérité de l'exploitation salinière répartie sur 2 hectares et sa partie naturelle qui s'étend sur 18 hectares, représente un des derniers « vestiges » forestiers quasi-intact de ce cordon dunaire.

En 2002, alors propriété de la compagnie des Salins du Midi, la ville d'Hyères acquiert la totalité de cet espace et rétrocède la partie naturelle au Conservatoire du littoral en décembre 2005. La pinède des Pesquiers, de taille modeste, regroupe une diversité exceptionnelle d'habitats et de paysages remarquables et patrimoniaux.

Elle fait partie du périmètre du site classé de la presqu'île de Giens et du site Natura 2000, FR 9312008 « Salins d'Hyères et des Pesquiers » (Directive Oiseaux).

Actuellement fermé, cet espace a pour vocation d'accueillir le public dans les limites compatibles avec le maintien et la conservation durable des équilibres naturels.

2 - 2. GESTION ET ENTRETIEN DES SITES

2 - 2 - 1. Entretien, travaux forestiers et débroussailllements

L'entretien du site et des équipements est réalisé toute l'année en régie. Ils concernent principalement le ramassage des macro-déchets et la réparation des ouvrages de ganivelles côté route et en front de mer.

L'obligation légale de débroussaillage (OLD) de l'abord ouest de la route départementale 197, l'entretien des pistes et prairies ont été exécutés avant la période estivale par l'association Sauvegarde des Forêts Varoises.



Réouverture des anciennes prairies agricoles ASDFV - décembre 2020

En 2019, la société EVEA a réalisé un élagage sécuritaire des pins situés en périphérie des pistes et de la RD197. Cette opération a été financée par MTPM.

2 - 2 - 2. Gestion des plantes exotiques invasives

La griffe de sorcière, *Carpobrotus edulis* ou *acinaformis*, espèce exotique envahissante, originaire d'Afrique du Sud est encore présente sur l'ensemble du site. Elle a fait l'objet d'importantes campagnes d'arrachage, opérations nécessaires au maintien de la diversité floristique de la pinède. Un suivi régulier et un contrôle des reprises de cette plante sont mis en œuvre en régie, dans le cadre de chantiers-école ou d'insertion.



Arrachage de griffe de sorcière – ASDFV, 2020

Le muguet de la pampa, *salpichroa origanifolia*, quant à lui, occupe une surface très importante. Au fur et à mesure des années, il est démontré que son simple arrachage manuel n'est pas la solution pour contrôler durablement cette plante qui a une dynamique de végétation redoutable et diversifiée (lianescent, traçant...).

En 2020, dans le cadre d'un contrat Natura2000, un protocole expérimental d'actions et de suivi a été mis en place par le Parc national de Port-Cros. Il a consisté en la création plusieurs placettes où différentes techniques ont été expérimentées (arrachage+bâchage, arrachage simple, arrachage+décaissage...). Ces travaux ont été effectués par la société EVEA qui a aussi réalisé une repasse d'arrachage des anciennes stations de griffe de sorcière. Le suivi dans le temps de ce protocole sera mené en régie par le Parc national de Port-Cros en lien avec la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

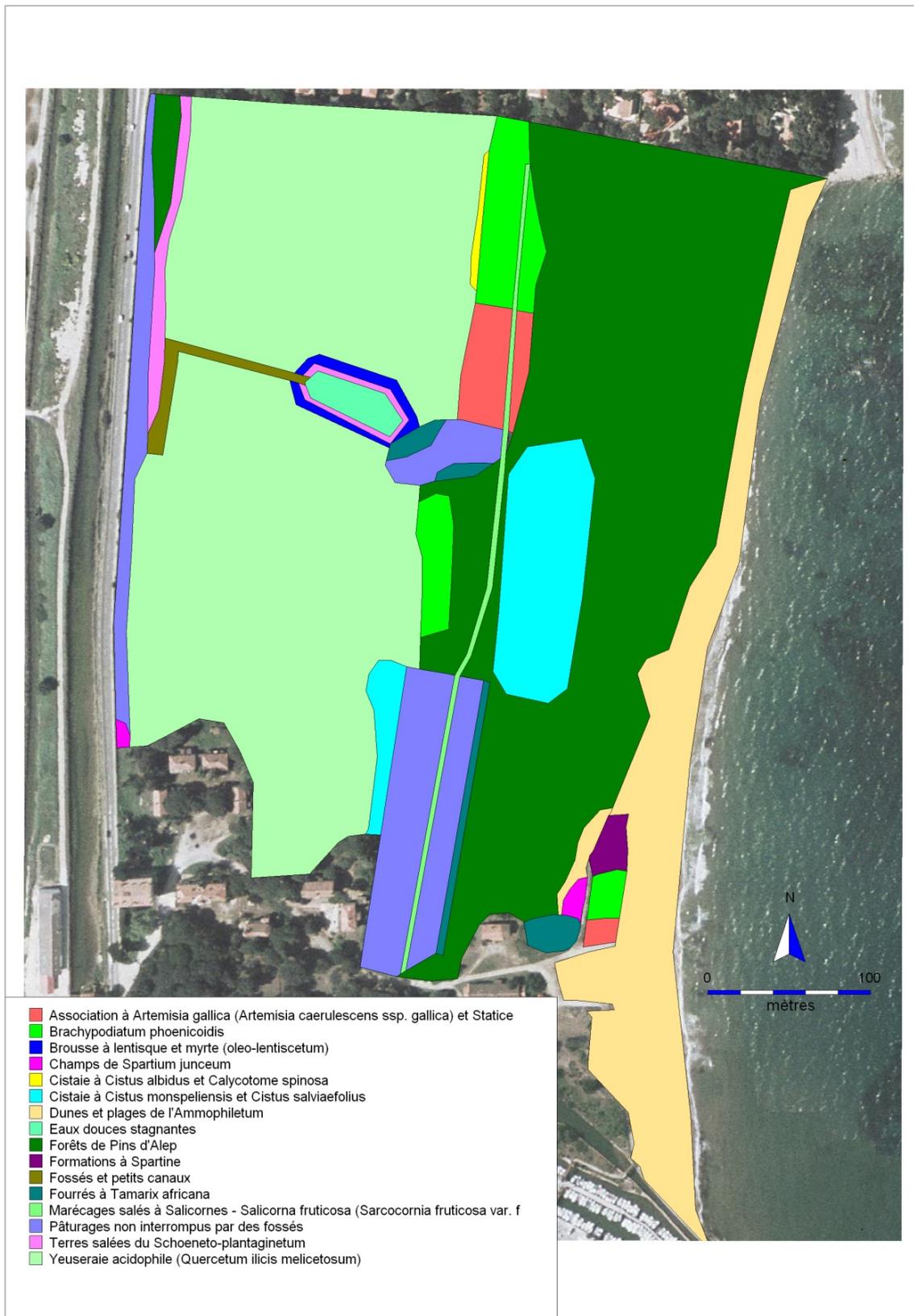


2 - 3 VEILLE NATURALISTE

2 - 3 - 1. Habitats et flore

La pinède des Pesquiers concentre 16 habitats d'intérêt communautaire au titre de Natura 2000 sur une superficie de 18 hectares (Cf carte suivante). Parmi la diversité floristique présente, 18 espèces végétales protégées ont été recensées (Cf Tableau suivant).

Carte des habitats Natura 2000 de la pinède des Pesquiers



Liste des plantes protégées de la pinède des Pesquiers

Nom scientifique	Nom commun	Statut de protection
<i>Euphorbia peplis</i> L.	Euphorbe des sables	nationale livre rouge des espèces menacées
<i>Serapias parviflora</i> Parl.	Sérapias à petites fleurs	nationale
<i>Silene badaroi</i> Breistr	Silène de Badaro	nationale
<i>Tamarix africana</i> Poiret	Tamaris africain	nationale
<i>Chamaerops humilis</i> L.	Palmier nain	nationale
<i>Matthiola tricuspidata</i> (L.) R. BR.	Matthiole à trois cornes	nationale
<i>Pseudorlaya pulmina</i> (L.) Grande	Fausse Girouille des sables	nationale
<i>Allium paniculatum</i> L.	Ail en panicule	régionale
<i>Calystegia soldanella</i> (L.) Roemer & Shultes	Liseron des dunes	régionale
<i>Crucianella maritima</i> L.	Crucianelle maritime	régionale
<i>Cutandia maritima</i> (L.) W.Barbey	Cutandie maritime	régionale
<i>Echinophora spinosa</i> L.	Carotte maritime	régionale
<i>Eryngium maritimum</i> L.	Panicaut marin	régionale
<i>Euphorbia Terracina</i> L.	Euphorbe de Terracine	régionale
<i>Pancratium maritimum</i> L.	Lys de mer	régionale
<i>Romulea columnae</i> Sebastiani & Mouri	Romulée de Colona	régionale
<i>Romulea columnae subsp rollii</i> Parl.	Romulée de Rolli	régionale
<i>Romulea ramiflora</i> Ten.	Romulée	régionale

En 2019 et 2020, le suivi de la population d'euphorbe prostrée, *Euphorbia peplis*, a démontré sa stabilité comme la population de matthiole à trois cornes, *Matthiola tricuspidata* sachant que cette dernière a été en très forte progression durant 5 années consécutives à l'intérieur et en front de mer du site.

Pour la population de silène de Badaro, *Silene badaroi*, elle continue à progresser significativement sur l'ensemble du site et particulièrement en bordure de piste.

Les stations de *Serapias sp.* et d'ophrys sp. font toujours l'objet d'un suivi précis et élargi.

L'inventaire floristique de la pinède des Pesquiers est régulièrement alimenté dans la base de données nationale Silene Flore.

2 - 3 - 2. La faune

Des observations et des écoutes d'espèces patrimoniales et protégées sont faites régulièrement et concernent principalement :

- Le **Faucon crécerelle**, *Falco tinnunculus*
- L' **épervier d'Europe**, *Accipiter nisus*
- La **buse variable**, *Buteo buteo*
- Le **héron garde-bœuf**, *Bubulcus ibis* (reposoir hivernal)
- Le **Petit-duc scops**, *Otus scops*

Au même titre que la presqu'île de Giens et pour compléter les données herpétologiques du site, un réseau de plaques « refuge » facilitant l'observation et la capture des ophidiens et lézards a été disposé sur des zones potentiellement favorables (surface plane et protégée). Les geckos (Phyllodactyle, Hémidactyle et Tarente) ont aussi fait l'objet de prospections nocturnes. Les résultats sont en attente.

L'inventaire faunistique de la pinède des Pesquiers est régulièrement alimenté par les diverses observations saisies dans l'outil « Obsocc » (observations occasionnelles) des Parcs nationaux de France.

Point sur la problématique du sanglier :

En 2015, des traces de sangliers ont été observées et par endroit, le substrat sablonneux a été fortement déstabilisé. En 2016, dans le but de réguler la population présente pour limiter les impacts, une campagne de capture de ces mammifères a été menée au printemps par le lieutenant de louveterie en lien avec les agents du secteur. En juin de la même année, quatre carcasses ont été capturées et retirées du site.

De 2017 à 2019, aucune trace ni dégâts ont été observés sur le site mais en 2020, de nouveaux impacts sur le site et dans les propriétés limitrophes ont été constatés de façon ponctuelle ce qui laisse à penser que cette population ne séjourne que peu de temps sur le secteur. Il est aussi à noter que ces individus ont fréquenté parallèlement le salin des Pesquiers durant la même période.

Bilan des travaux et actions 2019/2020 – Pinède des Pesquiers

Traitement des chablis et arbres dangereux *ou* prestataire ponctuellement

Débroussaillage de l'abord de la RD 197 (OLD)

Réouverture des anciennes prairies agricoles

Surveillance du site

Contrôle et mise en place d'un protocole de suivi de *Salpichroa organifolia* (Muguet de la pampa)

- Contrôle des plantes exotiques invasives (griffe de sorcière...) – Régie + contrat Natura2000+ chantiers école + ASDFV

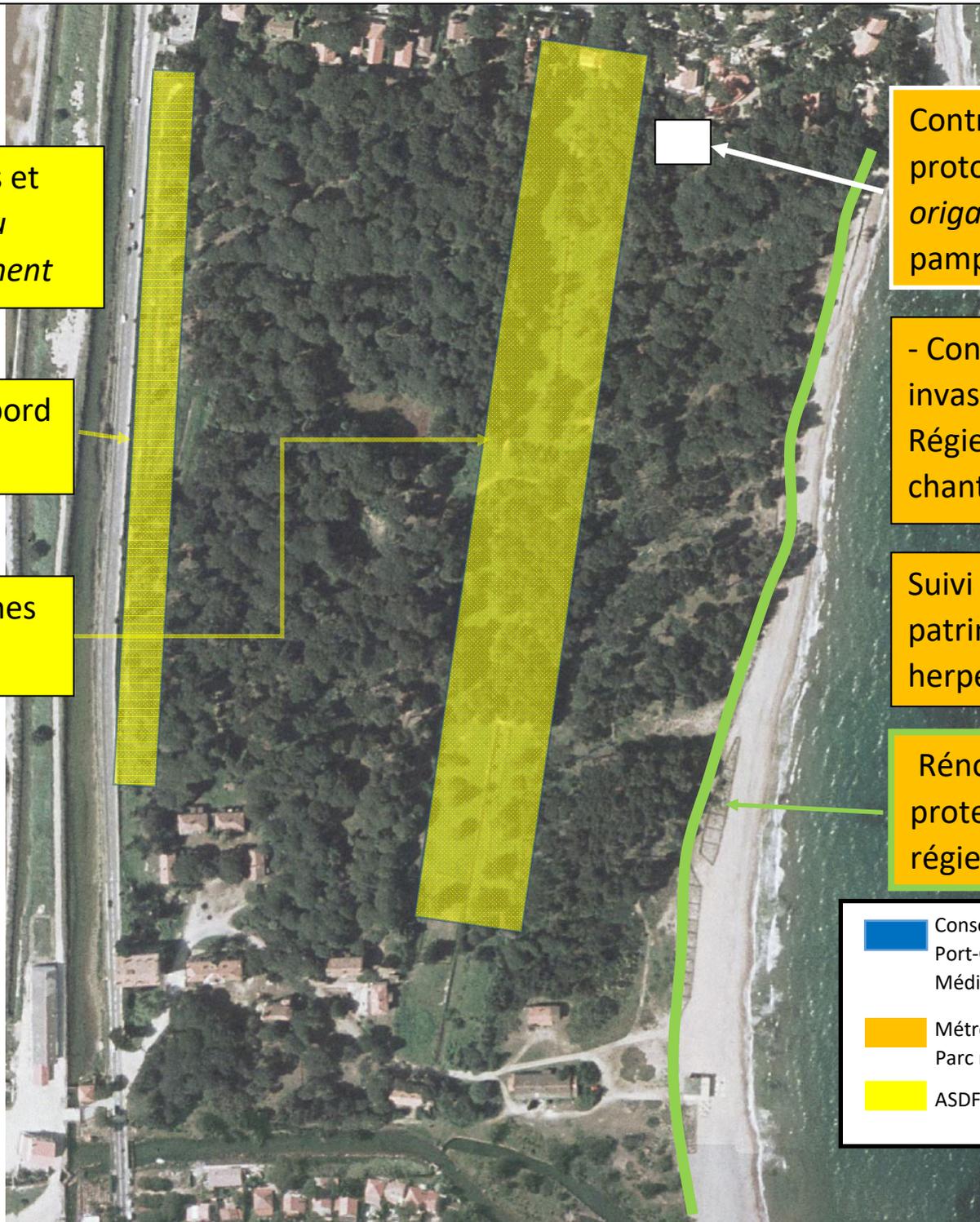
Suivi de la faune et de la flore patrimoniales dont inventaire herpétologique (SOPTOM)

Rénovation des dispositifs de protection dunaire (ganivelles) – régie + chantiers école + ASDFV

Conservatoire du Littoral (Suivi Parc national de Port-Cros / Métropole Toulon Provence Méditerranée)

Métropole Toulon Provence Méditerranée/ Parc national de Port-Cros (Convention 2016)

ASDFV (marché d'insertion MTPM)



3 - BILAN FINANCIER

En 2019, le coût global de gestion s'est élevé à 162 252 euros dont 80 050 euros de charges de personnel permanent, saisonnier et fonctionnement (gestion, entretien, surveillance, suivi technique et scientifique des milieux et travaux, accueil du public, prévention contre les incendies, petits matériels et fournitures).

Cette année a surtout été dédiée à différents inventaires et protocoles financés par le Parc dans le but d'approfondir la connaissance en terme de biodiversité et de limiter la propagation de certaines espèces exotiques envahissantes (inventaires herpétologique et chiroptérologique, mise en place d'un protocole expérimental sur le séneçon anguleux).

En 2020, le coût global de gestion s'est élevé à 182 482 euros dont 81 000 euros de charges de personnel permanent, saisonnier et fonctionnement (gestion, entretien, surveillance, suivi technique et scientifique des milieux et travaux, accueil du public, prévention contre les incendies, petits matériels et fournitures).

L'évolution du coût global de gestion s'explique principalement par plusieurs financements de travaux par la Métropole Toulon Provence Méditerranée ainsi que par deux études financées par le Conservatoire du littoral (Requalification de la pointe d'Escampobariou et des entrées de site).

Le graphique suivant montre l'évolution du coût global de gestion de la presqu'île de Giens sur 22 années consécutives.



VAR - GESTION DES TERRAINS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Bilan 2019

HYERES-LES-PALMIERS : Presqu'île de Giens, Pinède des Pesquiers (145 ha, dont 23,6 ha acquis en novembre 2018)

Gestionnaire : Métropole Toulon Provence Méditerranée, avec l'assistance technique et scientifique du Parc national de Port-Cros

OPERATIONS	RETENU AU COMITE DEPARTEMENTAL	REALISE	REPARTITION DES FINANCEMENTS				OBSERVATIONS
			CONVENTION DEPARTEMENT / REGION	CONSERVATOIRE DU LITTORAL*	METROPOLE et Commune	PNPC et AUTRES	
ENTRETIEN, GARDIENNAGE, GESTION, INFO DU PUBLIC	97 240	112 250					
Chef de secteur + saisonniers + matériels	78 000	80 050	15 000		31 000	34 050	Convention MTPM/PNPC
Renfort agent MTPM (terrain + administratif)	17 240	28 000			28 000		Agent de maîtrise : 70%, Ingénieur territorial : 10%
Renfort de surveillance du PNPC (été)	2 000	700				700	Renfort d'agents commissionnés en fermeture de massif (2j)
Prévention incendie (agents de la garde régionale forestière)	p.m	3 500	3 500				Renforcement sensibilisation (agents en + sur Giens)
Prévention incendie (CCFF)	p.m	p.m			p.m		Patrouilles de véhicules du Comité Communal Feux de Forêts
ENSEMBLE DES SITES	38 000	23 742					
Travaux forestiers (abattage,élagage...), débroussaillments	10 000	0			0		Report 2020 - Marché MTPM
Débroussaillments sécuritaires, traitement des chablis et arbres dangereux	20 000	20 000			20 000		Lancement marché d'insertion (ASDFV)
Travaux d'entretien et d'aménagements (tractopelle + gyro.)	3 000	500			500		Régie MTPM (espaces verts) / PNPC
Fourniture de bornes de repérage (secours et randonnée)	3 000	0		0			Concertation en cours-Fourniture Cdl (marché national)
Conception kakémonos	1 500	0			0		Maquette : MTPM / PNPC
Fourniture bois et ganivelles	0	2 742		2 742			Marché de fournitures Cdl
Rédition de la plaquette d'informations	500	500			500		
Contrôle et suivi des espèces végétales invasives	p.m	p.m				p.m	Régie PNPC/CBNMED + chantier-école UFA + APS
Suivi des populations de sangliers et impacts	p.m	p.m				p.m	PNPC/lieutenant de louveterie
PRESQU'ILE DE GIENS	23 670	23 070					
Schéma de requalification de la pointe d'Escampobarou	5 000	0		0			Concertation en cours Cdl/MTPM/PNPC
Renaturation de l'ancienne aire de retournement des Chevaliers	5 000	0		0			Concertation SDIS/MTPM/PNPC
Evacuation d'installations (cabanons, caravanes...)-nouvelle parcelle	5 000	8 400		8 400			Entreprise Broccardo frères - suivi PNPC
Expérimentaiton d'éradication du sénécion anguleux	5 400	5 400				5 400	PNPC : Suivi CBNMED/PNPC ; prog. Aliem Maritimo
Poursuite de l'inventaire herpétologique	3 270	3 270				3 270	Convention partenariat scientifique PNPC/SOPTOM
Etude chiropatéologique de la grotte du blé	0	6 000				6 000	Convention partenariat scientifique PNPC/CDS 83
Contrôle raisonné des populations de processionnaires du pin	p.m	p.m				p.m	Régie PNPC
PINEDE DES PESQUIERS	0	3 190					
Rénovation des dispositifs de protection dunaire (ganivelles)	p.m	p.m			p.m	p.m	Régie MTPM / PNPC + chantier-école UFA
Actions d'éradication de la griffe de sorcière et muguet de la Pampa	0	3 190				3 190	Contrat N2000 PNPC
TOTAL	158 910	162 252	18 500	11 142	80 000	52 610	<i>162 252</i>

VAR - GESTION DES TERRAINS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

HYERES-LES-PALMIERS : Presqu'île de Giens, Pinède des Pesquiers (145 ha, dont 23,6 ha acquis en novembre 2018)

BILAN 2020

Gestionnaire : Métropole Toulon Provence Méditerranée avec l'assistance technique et scientifique du Parc national de Port-Cros (convention d'assistance technique et scientifique de 2016)

OPERATIONS	RETENU	REALISE	REPARTITION DES FINANCEMENTS				OBSERVATIONS
			CONVENTION DEPARTEMENT / REGION	CONSERVATOIRE DU LITTORAL*	MTPM	PNPC et AUTRES	
ENTRETIEN, GARDIENNAGE, GESTION, INFO DU PUBLIC	116 000	114 000					
Chef de secteur + saisonniers + matériels	80 000	81 000	15 000		31 000	35 000	Convention MTPM/PNPC
Renfort agent (terrain + administratif) MTPM	28 000	28 000			28 000		Agent de maîtrise : 70%, Technicien territorial : 10%
Renfort de surveillance du PNPC (été)	2 000	1 000				1 000	Renfort d'agents commissionnés selon risque incendie
Prévention incendie (agents de la garde régionale forestière)	6 000	4 000				4 000	Renforcement sensibilisation incendie (agents en + sur Giens)
Prévention incendie (CCFF)	p.m	p.m			p.m		Patrouilles de véhicules du Comité Communal Feux de Forêts
ENSEMBLE DES SITES	38 500	38 302					
Travaux forestiers d'urgence (abattage,élagage...)	10 000	2 300			2 300		Marchés MTPM – Entreprise EVEA
Débroussailllements sécuritaires et OLD	0	24 420			24 420		Marchés MTPM – Entreprise CLM environnement
Débroussailllements, traitement chablis et arbres dangereux	20 000	5 000			5 000		Marché insertion – ASDVF, suivi MTPM/PNPC
Travaux d'entretien et d'aménagements (tractopelle + gyro.)	3 000	1 000			1 000		Intervention antenne MTPM
Fourniture de bornes de repérage, bois et ganivelles	3 000	4 782		4 782			Fourniture Cdl (marché national)
Conception kakémonos	1 500	0			0		Reportée en 2021 - Maquette : MTPM / PNPC
Réédition de la nouvelle plaquette d'informations du site	1 000	800			800		Marché MTPM
Contrôle et suivi des espèces végétales invasives	p.m	p.m				p.m	Régie PNPC + chantier-école CFA + APS
Suivi des populations de sangliers et impacts	p.m	p.m				p.m	PNPC/lieutenant de louveterie
PRESQU'ILE DE GIENS	20 000	27 020					
Schéma de requalification de la pointe d'Escampobariou	5 000	10 080		10 080			Etude Alep ; suivi MTPM/CdL/PNPC
Eude requalification paysagère (entrée de site)	0	10 440		10 440			Etude Alep ; suivi MTPM/CdL/PNPC
Renaturation de l'ancienne aire de retournement – Chevaliers	5 000	0		0			Opération annulée
Installation de 3 barrières DFCI	0	6 500			6 500		Marché MTPM – Entreprise Urbavar
Désamiantage (nouvelle parcelle acquise)	10 000	0		0			Opération reportée en 2021
Suivi évolution du sénéçon anguleux (protocole 2017-2019)	p.m	p.m				p.m	Suivi CBNmed/PNPC
Contrôle raisonné des processionnaires du pin	p.m	p.m				p.m	Régie PNPC
PINEDE DES PESQUIERS	27 000	3 160					
Installation ouvrage en ganivelle (500 m en front de mer)	27 000	0		0		0	Reportée en 2021 – Contrat N2000 Cdl / PNPC
Opérations d'arrachage de plante invasives et protocole suivi	0	3 160			3 160		Contrat N2000 PNPC
Rénovation des dispositifs de protection dunaire (ganivelles)	p.m	p.m			p.m	p.m	Régie MTPM / PNPC + chantier-école CFA
TOTAL	201 500	182 482	15 000	25 302	102 180	40 000	182 482

* Le total étant largement supérieur à celui prévu dans la convention tripartite (400 000 €), des abattements pourront être effectués en fonction des priorités et des crédits disponibles

4 - PREVISIONS DE TRAVAUX ET OPERATIONS 2021

4 -1. La presqu'île de Giens

TRAVAUX

Travaux forestiers de mise en sécurité

- Elagage et abattage d'arbres difficiles à traiter (Consultation prestataire privé)
- Travaux forestiers, OLD et débroussaillage préventif (marché d'insertion MTPM et consultation prestataire privé)

Autres travaux et aménagements

- Réhabilitation du parking de la Darboussière (reprise du pluvial, création de cunettes ou calades...) (marché d'insertion MTPM)
- Création d'une calade à l'entrée du parc des chevaliers (Consultation prestataire privé)
- Désamiantage d'installations présentes sur les nouvelles parcelles acquises par le Conservatoire du littoral (Consultation prestataire privé)

COMMUNICATION ET PEDAGOGIE

- Conception de la maquette du nouveau panneau d'informations sur le risque d'incendie et installations (environ 20 unités) (marché d'insertion MTPM)
- Conception de kakemonos (marché d'insertion MTPM)
- Poursuite des chantiers-école au profit du CFA/UFA et CFPPA de l'Agricampus de Hyères (Brevet Professionnel « aménagements paysagers » et baccalauréat professionnel « Gestion des Milieux Naturels et de la Faune MNF) (Suivi MTPM/PNPC)

SUIVI, VEILLE NATURALISTE ET EXPERIMENTATIONS

- Poursuite de la mise en œuvre du protocole de suivi du séneçon anguleux, *Senecio angulatus* sur le site de la Darboussière (PNPC)
- Contrôle et suivi des plantes exotiques envahissante (PNPC/MTPM/CBNMed)
 - Le séneçon anguleux*, *Senecio angulatus*
 - Le faux-Kapok ou liane cruelle* *Araujia sericifera*
 - La passiflore, *Passiflora caerulea*
 - La griffe de sorcière, *Carpobrotus sp.*
 - Le lierre à grande feuille*, *Hedera canariensis*
 - L'arbre des Hottentots*, *Pittosporum tobira*
 - *Albizia sp.*
 - Le chèvrefeuille du Japon*, *Lonicera japonica*
 - L'ipoméée tricolore, *Ipomecea tricolor*

- L'herbe de la Pampa, *Gynerium sp.*
 - l'eucalyptus globuleux, *Eucalyptus globulus*
 - L'acacia à longues feuilles, *Acacia longifolia*
 - L'acacia ou mimosa, *Acacia dealbata*
- Suivi des populations de sangliers, impacts et actions de régulation (PNPC/MTPM/lieutenant de louveterie)
 - Poursuite du contrôle raisonné des populations de processionnaires du pin, *Thaumetopoea pityocampa* (PNPC/MTPM)

4 - 2. La pinède des Pesquiers

TRAVAUX

Travaux forestiers de mise en sécurité (Consultation prestataire)

- Travaux d'élagage et de traitement des arbres difficiles

Travaux forestiers et OLD (ASDFV)

- Traitement des chablis et arbres dangereux
- Obligation légale de débroussaillage pour la prévention contre les incendies de l'abord de la RD197 et entretien des pistes d'accès (ASDFV)
- Entretien des anciennes prairies agricoles (conservation du milieu et de ses espèces, maintien de la « coupure de combustible »)

Autre travaux et opérations (Contrat Natura2000)

- Installation d'un nouveau rang de ganivelle en front de mer (contrat Natura2000 (PNPC/Cdl)

COMMUNICATION ET PEDAGOGIE

- Conception et édition de Kakémonos
- Poursuite des chantiers-école avec Agricampus Hyères (Suivi MTPM/PNPC)

SUIVI / VEILLE NATURALISTE

- Poursuite du suivi de la faune et de la flore patrimoniales (PNPC).
- Suivi des populations de sangliers, impacts et actions de régulation si besoin (PNPC/MTPM/OFB/lieutenant de louveterie)
- Poursuite de la mise en œuvre du protocole de suivi du Muguet de la Pampa, *Salpichroa organifolia* (PNPC)
- Contrôle et suivi des plantes exotiques invasives (PNPC/MTPM)

VAR - GESTION DES TERRAINS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Programmation 2021

HYERES-LES-PALMIERS : Presqu'île de Giens, Pinède des Pesquiers (145 ha, dont 23,6 ha acquis en novembre 2018)

Gestionnaire : Métropole Toulon Provence Méditerranée avec l'assistance technique et scientifique du Parc national de Port-Cros (convention d'assistance technique et scientifique de 2016)

OPERATIONS	PROPOSE	RETENU AU COMITE DEPARTEMENTAL	REPARTITION DES FINANCEMENTS				OBSERVATIONS
			CONVENTION DEPARTEMENT / REGION	CONSERVATOIRE DU LITTORAL*	METROPOLE	PNPC et AUTRES	
ENTRETIEN, GARDIENNAGE, GESTION, INFO DU PUBLIC	116 000	116 000					
Chef de secteur + saisonniers + matériels	81 000	81 000	15 000		31 000	35 000	Convention MTPM/PNPC
Renfort agent terrain MTPM	28 000	28 000			28 000		Agent de maîtrise : 70% + Technicien territorial 10%
Renfort de surveillance du PNPC (été)	2 000	2 000				2 000	Renfort d'agents commissionnés selon risque incendie (5j)
Prévention incendie (agents de la garde régionale forestière)	5 000	5 000				5 000	Renforcement sensibilisation incendie (agents en + sur Giens)
Prévention incendie (CCFF)	p.m	p.m			p.m		Patrouilles du Comité Communal Feux de Forêts
ENSEMBLE DES SITES	54 500	54 500					
Travaux forestiers (abattage,élagage...)	20 000	20 000			20 000		Marché sylvicole MTPM
Débroussaillments sécuritaires, traitement des chablis et arbres dangereux	30 000	30 000			30 000		Marché insertion – ASDFV, suivi MTPM/PNPC
Travaux d'entretien et d'aménagements (tractopelle + gyro.)	3 000	3 000			3 000		Régie Antenne MTPM
Conception kakémonos	1 500	1 500			1 500		Maquette : MTPM / PNPC
Contrôle et suivi des espèces végétales invasives	p.m	p.m				p.m	Régie PNPC + chantier-école CFA + APS
Suivi des populations de sangliers et impacts	p.m	p.m				p.m	PNPC/lieutenant de louveterie
PRESQU'ILE DE GIENS	45 000	45 000					
Création d'une calade (entrée de site des Chevaliers)	15 000	15 000		15 000			Suivi Cdl/MTPM/PNPC
Rehabilitation parking de la Darboussière (Calades et substrat)	20 000	20 000		20 000			Marché MTPM – suivi MTPM/PNPC
Désamiantage d'installations (nouvelle parcelle acquise)	10 000	10 000		10 000			Consultation d'entreprises, suivi MTPM/PNPC
Suivi évolution du sénéçon anguleux (protocole 2017-2019)	p.m	p.m				p.m	Suivi CBNMEB/PNPC
Contrôle raisonné des populations de processionnaires du pin	p.m	p.m				p.m	Régie PNPC
PINEDE DES PESQUIERS	27 000	26 880					
Installation ouvrage en ganivelle (500 m en front de mer)	26 880	26 880		7 680		19 200	Contrat Natura 2000 – Cdl/PNPC
Rénovation des dispositifs de protection dunaire (ganivelles)	p.m	p.m			p.m	p.m	Régie MTPM / PNPC + chantier-école CFA/UFA
TOTAL	242 500	242 380	15 000	52 680	113 500	61 200	242 380

* Le total étant largement supérieur à celui prévu dans la convention tripartite (400 000 €), des abattements pourront être effectués en fonction des priorités et des crédits disponibles